

L'OFFRE

CléA[®]

D'ORANGE ET
DU GROUPE IGS

SALARIÉ(E)

CONTACT

Stéphanie NAVET

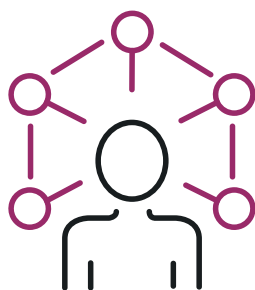
01 80 97 66 67

snavet@groupe-igs.fr



ORANGE EN PARTENARIAT AVEC LE GROUPE IGS





QUELS AVANTAGES POUR LE/LA SALARIÉ(E) ?

Sur le plan professionnel

- Profiter des heures acquises sur son CPF pour renforcer ou développer de nouvelles compétences
- Faire reconnaître son niveau général et/ou ses savoirs professionnels
- Être acteur de ses choix pour favoriser son évolution
- Accroître ses compétences de base pour mieux appréhender l'avenir et avoir accès à des formations certifiantes et diplômantes
- Favoriser le développement collaboratif de compétences et l'esprit d'équipe
- Diminuer ses risques associés à la santé et la sécurité au travail

Sur le plan personnel

- Se doter d'un diplôme reconnu à la fois valorisant et gratifiant
- Se familiariser et mieux maîtriser l'usage des outils numériques de la société (scolaire, bancaire, impôts, santé...)
- Apprendre et progresser à son rythme
- Profiter d'une tablette pour apprendre quand on veut... et quand on peut
- Bénéficier d'un accompagnement formatif renforcé
- Être prêt pour toute opportunité d'évolution qui se présenterait

Pourquoi le choix de ce dispositif ?

- Utiliser son CPF et en faire le meilleur usage
- Valoriser ses heures acquises avant fin 2018 et re-créditer son compte régulièrement
- Se donner les moyens et le niveau nécessaires pour maintenir son employabilité
- Bénéficier de l'ère du digital pour individualiser son parcours
- S'assurer d'un suivi et d'un accompagnement renforcé facilitant la progression de chacun
- Favoriser son développement personnel et professionnel